

# Base commune

Une des conditions, pour qu'un patient reçoive les meilleurs soins, est que tous les soignants qui interviennent dans les soins œuvrent pour les mêmes objectifs, sur lesquels ils se sont mis d'accord avec le patient. Cela suppose notamment une base commune de connaissances.

Les médecins généralistes, par exemple, semblent rarement intéressés par la mise sur le marché d'un nouveau cytotoxique, ou d'un énième antihypertenseur n'apportant rien de nouveau, qu'ils ne pensent pas avoir l'occasion de prescrire. Au contraire des oncologues, des pharmaciens hospitaliers ou d'officine, de certains infirmiers, qui ont à prescrire, dispenser ou administrer ces médicaments, et éprouvent le besoin de bien les connaître. Ces mêmes généralistes seront pourtant consultés en tant que médecins traitants, auront à communiquer avec les autres soignants, à répondre aux interrogations des patients et de leur entourage, à gérer d'éventuelles questions sur l'administration, les effets indésirables ou les interactions de ces médicaments.

Autre exemple, les cardiologues prescrivent surtout des médicaments concernant leur discipline. Mais il est préférable qu'ils disposent d'une connaissance suffisante sur divers traitements ayant des incidences cardiovasculaires ou des interactions dangereuses.

Les médecins du travail, d'autres professionnels de la prévention en santé, ne prescrivent généralement pas de médicaments. Mais ils ont chaque jour à prendre en compte les traitements médicamenteux des patients, et parfois à échanger avec d'autres soignants avec l'accord des patients.

On pourrait multiplier les exemples.

Avoir accès à des informations fiables sur des traitements que l'on ne prescrit ou dispense pas soi-même, ou sur des situations cliniques que l'on rencontre très rarement, est une nécessité pour tout professionnel de santé. C'est essentiel pour optimiser les échanges entre professionnels et avec les patients, en minimisant les risques d'erreurs.

Cette nécessité de connaissances communes pour "travailler ensemble" a toujours été une préoccupation de *Prescrire*. Chaque contributeur aux soins n'a pas pour mission de tout lire et tout savoir, mais doit pouvoir retrouver l'information utile quand le besoin s'en fait sentir.

Un *Prescrire* pour les pharmaciens ? un autre *Prescrire* pour les neurologues ? un pour les généralistes ? Ce serait dommage d'enfermer chacun dans son métier ou sa discipline. À l'inverse de la nécessaire collaboration des divers professionnels, qui contribuent aux soins, forts de leurs spécificités, mais en s'appuyant sur une base commune, et partagée.

**Prescrire**